



Aureille, lundi 17 octobre 2022

## MAIRIE d'AUREILLE

Objet : Rentrée 2022/2023 - Restauration scolaire

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription au service cantine. Il sera disponible sous peu sur le site [www.aureille.fr](http://www.aureille.fr) en téléchargement. Il est également possible de le retirer en mairie selon les heures d'ouverture.

Le dossier est à retourner en mairie de préférence avant le 8 juillet 2022, et **au plus tard le 1<sup>er</sup> aout 2022** afin de finaliser la réinscription/l'inscription de votre enfant au service cantine.

**En cas de non-retour ou de pièce manquante, votre compte personnel sera bloqué dans l'attente de la réception de l'ensemble des pièces.**

Nous vous demandons également de bien vouloir vérifier l'ensemble des informations sur le portail famille. Pensez à les mettre à jour, même en cours d'année si nécessaire (changement d'adresse, téléphone...).

Nous attirons également votre attention sur la discipline en cantine. Merci de bien vouloir aborder le sujet avec vos enfants afin d'améliorer le confort de tous durant cette pause méridienne. Nous vous rappelons que la charte est éditée dans ce sens.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à ces informations concernant vos enfants,

Bien cordialement,

La Municipalité